

REUNION GROUPE DES MOYENS-GRANDS

19 OCTOBRE 2017

1. L'ASSOCIATION

La crèche est une association loi 1901 gérée par des parents élus par les adhérents (c'est - dire tous les parents) au moment de l'assemblée générale.

Un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire gère la structure en collaboration avec la directrice.

Ce bureau est élu pour deux ans pendant lesquels il s'occupe de la gestion administrative, comptable et sociale.

Cette année, le bureau est composé d'une présidente, Mme PECCOLO , d'une vice-présidente, Mme CAPEZ , d'une secrétaire Mme MONTASTRUC, et d'une trésorière , Mme ESCOFFRES

IMPORTANTANCE DE L'INVESTISSEMENT DES PARENTS POUR LEUR POSTE, afin que la crèche associative perdure.

une assemblée générale est organisée une fois par an lors de laquelle un rapport moral et financier est établi; c'est aussi l'occasion de réélire un ou plusieurs membres du bureau.

Plusieurs actions sont organisées afin de récolter des fonds réinvestis dans le matériel éducatif (vente de chocolats, photos, étiquettes...)

2. PRESENTATION DU PERSONNEL

Les personnes" référentes "des moyens-grands sont, Karine, animatrice petite enfance, Sandra, auxiliaire de puériculture, Fatiha ,animatrice petite enfance, Camille, animatrice et Caroline, animatrice Fatiha et Karine s'occupent plus particulièrement de la sieste des Moyens Sandra , Camille et Caroline endorment les Grands.

Depuis cette année, il a été décidé qu'une personne suive le groupe d'enfants ; ainsi Karine est passée du groupe des bébés chez les moyens afin qu'il y ait une continuité, ainsi que Sandra , qui a changée de groupe vers les grands.

Le reste de la journée, pour l'accueil, les activités ou le repas, les enfants sont accompagnés par petits groupes par ce personnel référent.

3. LE ROLE DE L'INFIRMIERE ;

Anne-lise est infirmière pour tous les enfants mais est sur le groupe des bébés dans la journée.

informations sur la santé :

- Visite médicale une fois/mois
 - il n'y a pas d'administration de médicaments lors de l'accueil à la crèche; pensez à demander à votre médecin une prescription matin et soir.
 - seul le doliprane pourra être donné en cas de fièvre et suivant le protocole du médecin traitant.
 - un protocole d'accueil individualisé (P.A.I) sera établi avec le médecin de la crèche en cas de maladie chronique ou d'allergie.
 - Maladies susceptibles d'éviction (voir liste fournie dans le règlement intérieur)
 - Carnet de santé toujours dans le sac
 - Importance d'avoir de bonnes chaussures et de bons chaussons
- Interdiction de bijoux et accessoires pour cheveux (sauf chouchou

4. UNE JOURNEE A LA CRECHE

- **L'accueil** se fait de 7h30 à 9h15.

Importance de respecter les horaires ; l'équipe est moins disponible pour vous accueillir en dehors de ces heures.

Autres créneaux horaires d'accueil : de 11h à 11h30 si l'enfant mange à la crèche ; de 12h30 à 13h30 si l'enfant ne mange pas à la crèche.

L'après-midi, l'accueil se fera après 16h30 jusqu'à 18h30.

- **9h15: Tous les enfants se retrouvent autour d'un verre d'eau**

- **Vers 10h: début des activités** par petits groupes, accompagnés d'une animatrice.
- **11h30 : le repas** La plupart des enfants mangent dans la salle à manger, et un petit groupe prend son repas dans la salle principale; cela permet de partager le grand groupe et de manger de façon conviviale

Un adulte pour 4 à 5 enfants : par le biais des photos, les enfants choisissent avec qui ils veulent manger.

○ **Des règles autour du repas**

Des règles communes sont mises en place, afin que nous ayons toutes, la même ligne de conduite ; notamment :

- de ne pas compenser un refus de la soupe par plusieurs desserts
- de proposer plusieurs fois les plats et lui demander de goûter sans le forcer.
- être attentif à tout comportement inhabituel pouvant signifier un mal être.

○ **Des actions éducatives autour de l'alimentation**

- Jeux autour du goût
- importance de cuisiner sur place: diversités alimentaires , éveiller au goût et différentes saveurs.
- repas à thème selon le projet en cours
- rencontre autour d'un goûter avec les résidents de la maison de retraite.

- goûters d'anniversaire

- **de 12h30 à 13h : préparation à la sieste.** Un ou plusieurs adultes aident les enfants à se déshabiller, puis restent lors de l'endormissement, qui est toujours accompagné d'une musique douce.

deux professionnelles sont présentes dans chaque chambre qui rassurent et permettent à chaque enfant de s'endormir dans le calme.

durant la sieste, les adultes se concertent pour la réflexion sur l'organisation du travail.

- **A partir de 15h** : réveil échelonné
- **Vers 15h45** : le goûter Produits variés, lactés ou fruits
- **à partir de 16H30** : l'accueil des parents. temps d'accueil progressif après le goûter

c'est un autre moment de transition entre le crèche et la maison;

l'équipe laisse aux parents et aux enfants le temps de se retrouver; il est fait aux parents un compte -rendu des moments de la journée.

quelquefois, l'enfant peut avoir besoin d'un moment avant de partir, de réaliser que son parent est arrivé ou bien de terminer son jeu.

5. AXES DE TRAVAIL AUPRES DU GROUPE DES MOYENS -GRANDS

Pour le groupe des moyens, groupe qui concerne les enfants de 16 à 24 mois environ; des bébés pour les parents mais des bébés qui grandissent et qui découvrent le monde.

Notre accompagnement porte sur plusieurs axes.

- Tout d'abord, une réponse à leurs besoins.(physiques, affectifs ..)
- accompagnement à la vie en collectivité, vivre ensemble,
- nous proposons toute sorte d'éveils et activités adaptées.

Les grands font le même type d'activités que les moyens, mais ils sont plus dans l'expérimentation et la motricité fine.

Les activités sont variées. Nous travaillons sur des thèmes précis, tels que les saisons ou fêtes, avec toutes les activités possibles et imaginables.

L'objectif de la créativité n'est pas d'apprendre, mais d'expérimenter. C'est en faisant appel à ses sens, que l'enfant va pouvoir découvrir, exploiter et acquérir de nouvelles potentialités. Si ses expériences sont positives, il prendra plaisir à les réitérer. Il est donc important de veiller à ce que l'enfant ne soit pas contraint de faire ou de produire, mais au contraire de susciter son envie, et donc, de réfléchir aux propositions faites, tant au niveau du fond que de la forme. C'est aussi accepter que celui-ci refuse (dans une certaine limite).

6. PROJETS DE L'ANNEE:

- LES SAISONS
- LES EMOTIONS: fil rouge de l'année : l'équipe proposera aux enfants divers supports pour expliquer les différentes émotions (livres, chansons, découvertes sensorielles...)
- NOËL: décoration traditionnelle ; les enfants participent à leur façon à la fabrication de déco.
- un goûter de Noël sera organisé et Jacky nous concoctera un bon menu à cette occasion
- CARNAVAL: Classique; votre enfant pourra venir avec le déguisement de son choix; nous avons aussi une malle de déguisements pour ceux qui n'en n'ont pas.
- FETE DES MERES ET DES PERES: cadeaux confectionnés par les enfants.
- SORTIE à Animaparc pour les grands : en juin.
des parents accompagnateurs seront indispensables pour cette journée